



CERTIFICAT PROFESSIONNEL

« Employé Familial »

Le **certificat Professionnel** « Employé Familial » permet une qualification de niveau V dans le métier d'aide à la personne au **domicile des particuliers**. Ces professionnels sont recherchés pour l'exécution des tâches ménagères courantes ainsi que dans l'accompagnement scolaire des enfants.

Public concerné

- Salariés de l'aide à domicile (CDI, CDD, Intérimaires...)
- Non-salariés (artisans, commerçants, exploitants agricoles, professions libérales, travailleurs indépendants)

Objectifs

- Permettre aux stagiaires de :
 - Découvrir un métier
 - Se doter d'outils nécessaires pour développer une activité multi employeurs
 - Développer des capacités relationnelles avec son employeur, avec les personnes prises en charge
 - Assurer le confort et l'hygiène de vie des personnes
 - Participer au développement ou au maintien de l'autonomie, du lien social et/ou à l'éveil de l'enfant de + 3 ans

Durée

La Formation : 571 heures

- Organisation de l'espace professionnel : 57 heures de formation théorique (dont SST)
- Développement de l'activité multi employeur : 100 heures de formation théorique
- Accueil et prise en charge : 295 heures de formation théorique et 105 heures de stage
- Préparation aux évaluations et jury : 14 heures

RÉUSSIR
autrement

Maison Familiale Rurale – 4 rue de la Fraternité – 79370 VITRE
Tél 05 49 79 80 83 – Fax 05 49 32 91 25 – Mail mfr.vitre@mfr.asso.fr

Coût de la formation

Pour les demandeurs d'emploi éligibles au SPRF :

- Financement du Conseil Régional

Pour les salariés, possibilité de prise en charge financière dans le cadre du :

- CPF (anciennement DIF)
- Plan de formation
- OPCA (AGEFOS)

A titre individuel :

- 5€ / heure (au-delà de 7 stagiaires financés)

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec :

- Aline MOINET (aline.moinet@mfr.asso.fr)

Ou au **05.49.79.80.83**